

Mardi 25 Mars ~~1980~~ 1980

LA TRAGÉDIE DU LAUZET-UBAYE (17 MORTS) Obsèques solennelles demain

Depuis avant-hier, pour cette 4^e Région aérienne dont la grande famille prétendait elle aussi aux joies légitimes de l'or blanc, la route de la neige est synonyme de deuil.

Un deuil dont il est difficile de mesurer toute l'immensité et qui, dans la nuit même du drame, a frappé une famille de plus, qui espérait encore, celle de l'adolescente Valérie Grandaude.

Et hier soir tombait, lacoonique, la liste de dix-sept tués de cette catastrophe dont les autorités militaires ont estimé « inoportun » de donner les identités prises « des adolescents pour la majorité, deux ou trois enfants de 13 ans et trois adultes », se contentait-on de dire au service des relations publiques du lieutenant-colonel Metton, à la base 125 d'Istres...

Malgré les réticences de l'armée de air à fournir l'âge du conducteur, il se confirme que ce dernier (figurant sur la liste des tués) était un appelé du contingent, devant être assisté dans sa mission de chauffeur, d'un adjudant-chef conducteur expérimenté qui, lui, effectuait souvent le trajet Istres-Pré-Loup dans le cadre des sorties sportives du club de la base.

16 CERCUEILS DANS



Il était 15 h 30, quand le dernier blessé était retiré du vallon tragique du Pas-de-La-Tour, à l'intersection des nationales 900 et 904, pour être acheminé sur le centre hospitalier de Grenoble. A ce sujet, on soulignera quand même, la promptitude des services de secours dont l'action était coordonnée par le directeur de cabinet préfectoral de Digne, M. Gerault et de l'inspecteur départemental des services d'incendie, le commandant Gaillard, arrivés sur les lieux le matin même du drame.

Une brève cérémonie, en présence des généraux Ciboulet adjoint au général Labanbat, commandant la 4^e Région aérienne et Valérie André, et du préfet Chassagne ainsi que de nombreux gradés de l'aviation ;

le colonel Moreau, commandant l'Ecole des pupilles de l'air ; le lieutenant-colonel Metton de la base distres ; du délégué militaire départemental, le colonel Murier a marqué hier à midi la levée des corps ; cérémonie simple mais toute empreinte de solennité et d'émotion, surtout au moment où, portés par les chasseurs de la BCA, les cercueils étaient déposés dans deux camions de l'armée, après

avoir reçu la bénédiction du père Lyons, curé de Barcelonnette, officiant devant la chapelle de l'ancien village d'Ubaye, aujourd'hui immergé par les eaux de Serre-Ponçon. C'est dans cette chapelle que durant la nuit, on assista véritablement à des scènes déchirantes, à l'heure où les parents transportés par convoi spécial distres escorté par les motards, durent reconnaître les corps, en pré-

sence des généraux Ciboulet et André, complétant ainsi la pénible mission du colonel Parize, lequel avait averti les familles individuellement le dimanche à la base.

MERCREDI, CEREMONIE OFFICIELLE A ISTRES

Vers 13 heures, le long

convoi funèbre s'ébranlait d'Ubaye, prenant la route d'Aix via Sisteron. Trois heures plus tard, le convoi — deux poids-lourds de l'armée de l'air transportant chacun huit dépouilles — parvenait à la base où se déroulaient mercredi matin, la cérémonie officielle des ob-

sèques en présence du général Labarset, commandant la 4^e Région aérienne, les autorités militaires et civiles auxquelles se joindra le représentant préfet de Digne, le directeur cabinet M. Gerault. Le colonel d'état-major de l'armée de l'air Paris pourrait également y participer.

Et les véritables causes de l'accident ?

Sur le plan pénal, aucune procédure juridique ne sera entamée, le conducteur du véhicule de l'armée étant décédé. Suivra seulement une procédure de constat d'accidents, que diligenteront les services de la brigade territoriale de gendarmerie de Lauzet, placée sous les ordres du maréchal des logis-chef Decugli, une procédure qui tentera de déterminer les causes exactes de l'accident, en analysant tous les éléments dont disposent les agents de constatation.

Et bien avant de connaître les résultats de ce dossier d'accident, le plus terrible qu'ait jamais connu la compagnie de gendarmerie de Barcelonnette, il est tout de même opportun de faire état de cette version officielle : le car, un 12 tonnes contenant 21 personnes à son bord, entre dans le virage, glisse sur une plaque de verglas et amorce de ce fait, une épingle trop longue. L'arrière du véhicule égriffe la roche, sur le côté droit, son avant heurte le parapet droit ; par réflexe, le conducteur

contrebraqué brusquement sur la gauche l'autocar défonce la muraille de pierre scellées à gauche et est précipité dans l'vide.

Une version que semblent admettre dès à présent, les autorités après les éléments des premières constatations...

Dans la haute vallée de l'Ubaye, les habitants, témoins de lieux et redoutant de tout temps « le passage du Pas-de-la-Tour » s'indignent aujourd'hui. « Ce n'est pas maintenant, que la catastrophe est arrivée que l'on va songer à raffister le pont, qui date de Napoléon I ».

JEAN-VVES THELEM

NOS PHOTOS :

La levée des corps hier devant la chapelle d'Ubaye, en présence des autorités et du 1^{er} BCA.

La carcasse informe du poids-lourd est retirée du ravin au « Pas-de-La-Tour ». (Photos J.B. Bian)

